

Expéditrice : LeMay, Teresa [Teresa.LeMay@NRCan-  
NRCan.gc.ca] Date d'envoi : Mardi 31 mai 2011 à 12 h 52  
Destinataire : Young, Elizabeth  
c.c. : Coulter, Bill [ACEI]  
Objet : Rapport d'étude approfondie sur le projet Hebron -  
Réponse aux commentaires d'examen de NRCan  
Pièces jointes : 110513\_Hebron\_CSR\_NRCan Review Comments\_EMCP  
Response.pdf

Elizabeth,

Les experts de NRCan ont examiné les commentaires indiqués par ExxonMobil Canada Properties à propos du Rapport d'étude approfondie sur le projet Hebron dans le tableau « Réponses aux commentaires d'examen de Ressources naturelles Canada, 13 mai 2011 ».

De façon générale, ces réponses sont jugées satisfaisantes, mais NRCan aimerait ajouter les déclarations suivantes :

NRCan comprend que les considérations relatives à la stabilité du sol, associées à la construction du mur de protection ou à la mise en place de la structure gravitaire en mer, sont incorporées dans la conception du mur de protection et de la structure gravitaire au cours des étapes de l'ingénierie préliminaire et de conception détaillée, et ne font pas partie de la portée du Rapport d'étude approfondie.

NRCan est disposé à examiner l'analyse éventuelle de la stabilité des sols pour l'organisme de réglementation (OCTNLHE), si ce dernier lui en fait la demande. Cela dit, si l'on demande aux experts de NRCan d'examiner cette question, la portée de cet examen se limitera uniquement à l'état du sol de fondation.

13.3.3 Tsunamis - la réponse est satisfaisante; aucun autre commentaire.

13.4.3 Il est possible de s'abonner à un système mondial d'alerte aux tsunamis à <http://wcatwc.arh.noaa.gov/watcher/tsunamiwatcher.php>, mais les experts de NRCan conviennent que le promoteur devrait remplacer ce service par un service du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador lorsque celui-ci sera disponible.

13.4.7 NRCan note que l'analyse des aléas sismiques pour la région où se trouve Hebron a été entreprise et que les résultats ont été pris en compte dans les éléments de conception de la structure gravitaire.

NRCan est disposé à examiner l'analyse des aléas sismiques pour l'organisme de réglementation (OCTNLHE) si celui-ci lui en fait la demande ou le souhaite.

Merci,

>Teresa LeMay

Agente principale d'évaluation environnementale

>Environmental Assessment Coordination/Coordination d'évaluation  
environnementale

>Natural Resources Canada/Ressources naturelles Canada

>580 Booth Street/580, rue Booth

>Ottawa (Ontario) K1A 0E4

>Tel/Tél. : 613-992-8791

>Fax/Télé. : 613-995-5719